

Paris, le 15 mars 2019

## **Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives aux assemblées générales des porteurs d'obligations**

Dans le cadre du projet de transformation par adoption de la forme sociale de Société Européenne envisagé par Vivendi qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires du 15 avril 2019, les porteurs d'obligations émises dans le cadre de chacun des emprunts ci-dessous, n'ayant pu délibérer valablement sur première convocation le Mercredi 13 mars 2019 faute de quorum, sont convoqués en assemblée générale le Lundi 1<sup>er</sup> avril 2019, sur seconde convocation, aux mêmes horaires que la première convocation, au 42, avenue de Friedland, 75008 Paris, France, qui se tiendra respectivement à:

- 9h00 pour les obligations venant à échéance en décembre 2019 (ISIN FR0010830034)<sup>1</sup> ;
- 9h30 pour les obligations venant à échéance en mai 2021 (ISIN FR0013176302)<sup>2</sup> ;
- 10h00 pour les obligations venant à échéance en novembre 2023 (ISIN FR0013220399)<sup>2</sup> ;
- 10h30 pour les obligations venant à échéance en septembre 2024 (ISIN FR0013282571)<sup>2</sup> ;
- 11h00 pour les obligations venant à échéance en mai 2026 (ISIN FR0013176310)<sup>2</sup>.

L'avis de convocation comportant le même ordre du jour et le même texte des résolutions présentés est publié au Financial Times Europe de ce jour et a été transmis à Euroclear, à Euronext ainsi qu'à la bourse du Luxembourg.

Les modalités de participation et de vote à ces assemblées figurent dans le même avis.

Les documents et renseignements relatifs à ces assemblées sont tenus à la disposition des porteurs d'obligations dans les conditions législatives et réglementaires et sont consultables sur le site internet de Vivendi à l'adresse suivante : <http://www.vivendi.com/analystes-investisseurs/dette>

### **A propos de Vivendi**

*Vivendi travaille depuis 2014 à la construction d'un groupe européen d'envergure mondiale dans les contenus, les médias et la communication. Dans la création de contenus, le Groupe détient des actifs puissants et complémentaires dans la musique (Universal Music Group), les séries et films (Groupe Canal+), l'édition (Editis) et les jeux vidéo mobiles (Gameloft), qui sont les contenus de divertissement les plus consommés dans le monde. Dans la distribution, Vivendi a acquis et repositionné Dailymotion pour doter ses contenus d'une nouvelle vitrine numérique. Le Groupe s'est également rapproché de plusieurs opérateurs télécoms et plateformes afin d'élargir au maximum ses réseaux de distribution. Dans la communication, Havas dispose d'une expertise créative unique dans la valorisation des contenus gratuits et dans les formats courts, de plus en plus utilisés sur mobile. Par ailleurs, dans le spectacle vivant, la valorisation de franchises et la billetterie, Vivendi explore de nouvelles activités complémentaires de ses métiers, fédérées sous Vivendi Village. Les différentes entités de Vivendi travaillent pleinement ensemble, évoluant au sein d'un groupe industriel intégré et créant ainsi plus de valeur. [www.vivendi.com](http://www.vivendi.com)*

---

<sup>1</sup> Obligations cotées au Luxembourg

<sup>2</sup> Obligations cotées sur Euronext Paris